



## MODALITES D'ORGANISATION THEORIQUES ET PRATIQUES

Horaires et jours d'ouverture ordinaires de l'établissement \* :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Horaires					
Formation théorique		10h à 12h 15h à 19h	15h à 19h	15h à 19h	10h à 12h 15h à 19h	10h à 12h
Cours thématiques	e-learning					
Cours pratiques	8h à 19h	8h à 19h	8h à 19h	8h à 19h	8h à 19h	8h à 14h

\* En cas de modifications : affichage des horaires exceptionnels dans l'établissement ou sur tout autre support accessible.

Conditions d'accès :

Salle de code :	Libre
Salle de formation :	Libre
Simulateur :	Sans

Contact : Coralie VIOLLET (gérante et responsable pédagogique) et Thomas GAUDILLAT (responsable pédagogique)

Tel : 04 37 55 15 15

Mail : [auto.ecole.caladoise@orange.fr](mailto:auto.ecole.caladoise@orange.fr)



## **FORMATION THEORIQUE :**

Lors de l'inscription, l'élève a le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage du code de la route.

Il peut en choisir une seule, ou les cumuler.

### **1) Formule code internet :**

Cette formule donne droit à un accès de 150 séries de questions/réponses. L'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont réparties de 2 façons :

- Série d'entraînement
- Série examen blanc
- Cours thématiques

Les thématiques sont les suivantes :

- Circulation routière
- Conducteur
- Route
- Les autres usagers
- Règlementation
- Premiers secours
- Précautions
- Mécanique
- Équipements de sécurité
- Environnement



Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc,

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne.

L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen.

## **2) Formule cours e-learning avec un enseignant :**

Cette formule donne accès à différents thèmes commentés par un enseignant de la conduite. L'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter aux sessions.

Les thématiques sont les suivantes (40 vidéos) :

- Signalisation (différents panneaux, balises, feux...)
- Règles de sécurité (arrêts, stationnements, croisements, dépassement...)
- Distance et freinage (temps de réaction, distance de sécurité et distance d'arrêt)
- Route et autoroute (passages à niveau, tunnels...)
- Véhicule (mécanique, avertisseurs, pneumatiques...)
- Environnement (écoconduite...)
- Conducteur (vue, ouïe, alcool, fatigue...)
- Règlementation générale (assurance, permis à points...)

## **3) Formule en salle à l'agence**

Pendant les périodes d'ouverture du bureau, nous proposons des séances de séries de code de la route, avec correction automatique via le logiciel.



### **FORMATION PRATIQUE :**

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités. Les heures de conduite peuvent être réservées par mail ou directement en agence.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir 48hrs à l'avance pour annuler la séance de conduite.

Une séance de conduite dure 60 min. Au cours de cette séance :

- installation de l'élève au poste de conduite
- nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler
- nous expliquons et développons les compétences par des exercices
- en fin de séance nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève.

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage

L'ensemble des enseignants se concertent régulièrement pour faire le point sur l'évolution des différents élèves et ébaucher les plannings suivants.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.